



N° SAU/027 - 17 mars 1959

## LA PRIÈRE LIBRE DANS L'ISLAM

Nous avons déjà parlé de la prière rituelle ("çalat")<sup>1</sup>, comme l'un des piliers du culte musulman. Le terme de prière "libre" (ou encore privée et personnelle) est employé ici précisément pour distinguer ce qui est surrogatoire de ce qui est codifié par le rituel. En fait, la piété personnelle reste elle aussi plus ou moins marquée par un certain ritualisme. Le Père Abd el Jalil écrit, en effet, à ce propos :

"Le ritualisme semble dominer l'Islam officiel. Chez les canonistes il tend même à exclure toute autre forme de religion. Les rites doivent suffire non seulement aux croyants minimistes, mais encore être le canal unique de la piété des plus ardents : le surrogatoire lui-même (nâfila) doit se modeler sur les rites obligatoires et les reproduire. Tout ce qui tente de s'y ajouter doit être rejeté comme une "innovation" (bid'a) qui altère la pureté de la religion.

Aussi la piété personnelle s'est-elle développée en se référant le plus souvent aux indications contenues dans le Coran et aux exemples que la Tradition fait remonter au Prophète et à ses Compagnons ; et elle reste plutôt dans la ligne du ritualisme. Cependant, elle met en oeuvre certains éléments authentiquement musulmans de religion "intérieure" conservés dans le Coran et la Soumma et que la prière rituelle ne fait pas assez valoir"<sup>2</sup>

N'oublions pas, néanmoins, que le musulman est bien souvent différent de l'Islam officiel et, en outre, qu'il réagit tantôt avec une "âme collective", selon les normes de la pensée traditionnelle, et tantôt avec une âme individuelle, selon sa conscience et son bon sens.

Inutile de revenir ici sur les quelques prières rituelles surrogatoires déjà mentionnées dans l'étude de la "çalat". Il ne sera pas davantage question d'une vue d'ensemble de la prière dans le Coran.

Nous donnerons seulement un aperçu de la "dou'a ou invocation et du "dhikr" ou mention du nom de Dieu. La récitation et la psalmodie du Coran seront étudiées une autre fois.

### LA "DOU'A" OU INVOCATION ET PRIERE DE DEMANDE

Par sa racine, ce terme de "dou'a" évoque l'appel, le cri vers quelqu'un. Il traduit bien l'invocation vers Dieu et la prière de demande ou de supplication.

<sup>1</sup> Comprendre, série saumon n° 24 du 6/12/58 "La prière rituelle dans l'Islam"

<sup>2</sup> "Aspects intérieurs de l'Islam", le Seuil, Paris 1949, p. 141-142.

"Invoquez-moi ! Je vous exaucerai", lit-on dans le Coran (40, 62). Et l'exemple de Mahomet et de ses Compagnons s'adressant à Dieu dans des prières de demande est d'ailleurs là pour montrer au musulman que cette pratique n'est pas hérétique.

En effet, la valeur et l'utilité de cette prière de demande ont été discutées. Dieu ne fait-il pas ce qu'il veut et pouvons-nous changer quelque chose au "décret" fixé de toute éternité ? Cependant, les théologiens musulmans de l'Ecole traditionnelle dominante (les ash'arites) en ont reconnu l'utilité et l'efficacité.

"Cette prière, dit le traité traditionnel de Bajuri (+ 1861), est utile aux vivants et aux morts, si l'on prie pour eux. Elle leur nuit, si on les maudit. Il est probable que cela est vrai même si cette prière provient d'un infidèle, selon le hadith de Anas : "la prière de celui qui souffre une injustice est exaucée, même s'il s'agit d'un infidèle".

Il n'y a pas de difficulté dans le cas du décret "suspendu" (ou conditionnel), Dieu ayant rattaché l'arrivée ou non de tel événement au fait de la prière. Mais, pour ce qui est du décret prédéterminant (qadhâ), "fixé" et inconditionnel, les théologiens trouvent des essais de justification. Ainsi, le même auteur écrit :

"Quant au décret fixé, la prière ne l'empêche pas de se réaliser, mais Dieu accorde sa faveur à celui qui le prie. Si par exemple, Dieu a fixé d'une façon irrévocable qu'il enverrait un rocher sur quelqu'un, et que celui-ci lui adresse une prière, la prière lui obtiendrait une faveur : que le rocher se pulvérise comme du sable et tombe (ainsi transformé) sur lui".

Quoi qu'il en soit de ces explications, la "dou'a" est théoriquement liée à certaines conditions d'efficacité ou tout au moins à des "bonnes manières". L'Imam Ghazali (+ 1111) dans son grand traité de "la vivification des sciences de la foi", en énumère dix. Bajuri, cité plus haut, note également au sujet de ces "règles de convenance" :

"Il faut que le fidèle recherche les moments les meilleurs par exemple, faire sa demande en étant prosterné, pendant l'appel à la prière, la station debout ; faire précéder cette prière de demande par les ablutions et la prière rituelle, se mettre dans la direction de la qibla, lever les mains vers le ciel, faire précéder (sa demande) par le repentir et l'aveu des péchés, être sincère, commencer la prière par la louange divine et la bénédiction sur le prophète, la terminer également par l'une et l'autre, et les intercaler au milieu".

Les aspects ritualistes ne doivent cependant pas faire oublier le sens profond de ces prières : l'homme invoque Dieu et recourt à lui dans le besoin, du fond de sa misère morale et matérielle. La règle de la "confrérie religieuse" des Rah'maniya, au Maghreb, parle d'une "prière de supplication, animée de crainte et de piété". Et le cheikh 'Abdouh, le grand réformiste égyptien (1849-1905), rappelait à un étudiant ce que disent les soufis: "par prière de demande, l'on entend ce refuge que le cœur cherche auprès de Dieu, le sentiment que l'on a de la nécessité de son aide et du recours à lui".

Nous retrouvons là, en effet, cette ligne "d'intériorisation" de la religion dont nous avons parlé à propos de la "mystique musulmane" (soufisme)<sup>3</sup>. De magnifiques prières seraient à citer où se manifestent aussi bien l'abandon et la confiance entre les mains de Dieu que les supplications et les demandes.

"L'homme, entend-on dire, n'a rien en main que la prière de demande". Et de fait, le peuple a le sens de ces demandes, invocations, "oraisons jaculatoires", souhaits adressés à Dieu. Avant les délibérations d'une assemblée de village en pays berbère ou lors d'une petite réunion, les participants, les mains tournées ou tendues vers le ciel, répondent "Amin" aux invocations d'un marabout ou de l'un d'entre eux.

Ainsi : "Que Dieu nous accorde son pardon, qu'Il vienne à notre aide ! Qu'Il nous enrichisse des biens de la terre ! Qu'Il nous préserve de l'enfer ! Qu'Il nous épargne toute honte par un effet de sa bonté, Lui le Dieu fort et puissant, créateur de la nuit et du jour !" Amin !

---

<sup>3</sup> Comprendre, série saumon, n° 20 du 19/3/58 "Mystique chrétienne et "mystique musulmane".

"Que Dieu guérisse les malades, ramène les absents. Qu'Il aide tous ceux qui se proposent de faire le bien et qu'Il secoure les malheureux, par l'intercession de tous les élus, présents ou absents, morts ou vivants. (Bénédictio sur les Prophètes) et louange au Seigneur des Mondes" ! Amin !

Les formules traditionnelles, que l'on fait remonter au Prophète, à ses Compagnons ou à de pieux musulmans, ont la faveur des gens. Elles reprennent, en réalité, quantité d'expressions et d'invocations coraniques qui sont peu à peu passées dans la mentalité populaire.

A ces formules, plus ou moins stéréotypées, se mêlent les "oraisons jaculatoires" qui viennent naturellement du fond du cœur et qui constituent de véritables élévations vers Dieu.

Ainsi : "Mon Dieu et mon Maître!"  
Toi que je chéris, ô Tout-Puissant !  
Créateur de la nuit et du jour.  
Créateur du soleil et de la lune  
Ne laisse pas ton serviteur dans la misère  
O Maître de tout humain, Toi qui vois tout,  
Ne me laisse pas mourir de faim !  
Mon Dieu, donne-nous de quoi manger en attendant le jour de notre mort !  
Mon Dieu, éloigne de nous le démon tentateur et avare !

Ou encore :

"Mon Dieu, bénissez les biens que Vous nous avez donnés et donnez-nous en de meilleurs !"  
"Soyez loué de ce que vous nous avez donné et accordé !"

"Mes enfants, dit la maman, répondez "amin" à la supplication que je vais faire : "O Dieu, éloignez de nous le démon, préservez-nous du mauvais oeil par les mérites de ceux qui lisent dans le Livre !"

"Mes enfants ont faim.  
Mon Dieu, donnez-moi un quintal de blé !  
Mon Dieu, accordez-nous, ne nous privez pas !"

En pays berbère, le fond religieux de l'âme féminine se révèle dans ces prières libres comme étant moins formaliste et moins clos peut-être qu'en pays arabisé et influencé par les idées de l'Islam traditionnel. Dieu est le refuge dans les peines, les travaux, les inquiétudes. La foi s'affirme ainsi par des élans spontanés du cœur : foi musulmane, sans doute, marquée par la soumission au décret divin (et s'exprimant par les clichés religieux) mais aussi réelle élévation de l'âme vers Dieu à travers les aspirations et les souhaits du bon sens naturel. Le vieux fond de superstitions berbères transparait bien ici ou là, mais il ne peut certes pas empêcher le contact avec Dieu d'une âme droite et sincère dans sa prière.

## LE "DHIKR" OU MENTION DU NOM DE DIEU

"Le souvenir incessant de Dieu, la mention incessante de Dieu, et l'oubli de tout ce qui n'est pas Dieu "Remémore-toi (udhkur) ton Seigneur quand tu auras oublié" dit le Coran (18, 24) ; ce qui signifie, commente Kalâbâdhi : "Lorsque tu auras oublié tout autre que Dieu tu te souviendras de Dieu" (Kitâb al-tarruf, édit. arabe de A. J. Arberry, Le Caire, 1934, p. 74).

Sur ce texte coranique et quelques autres semblables (39, 22 ; 43, 36 ; 63, 9 ; etc... ) est fondée la justification du dhikr, terme habituel de mystique musulmane, qui signifie tout à la fois le souvenir (de Dieu) et la mention faite du souvenir, puis, plus précisément, la technique même de cette mention"<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Louis Gardet "La mention du nom divin en mystique musulmane" dans la Revue Thomiste, 1952, n° 3, p. 642.

Le souvenir de Dieu doit être toujours présent à l'esprit du musulman. Par la mention du nom divin, l'homme est pour ainsi dire relié à Dieu lui-même. Mais d'autre part, tout le message coranique doit être pour le musulman un rappel, un souvenir des bienfaits de Dieu. Mahomet lui-même s'est présenté comme un "envoyé" qui devait rappeler les droits de Dieu et ce que Dieu veut de toute éternité. L'oubli du nom divin et des bienfaits de Dieu est le péché de l'homme qui préfère les choses périssables à Dieu et qui retombe ainsi dans le "temps de l'ignorance" et de la sottise humaine qui a précédé l'Islam.

Le musulman, sincère et pieux, doit donc avoir constamment présent à l'esprit le souvenir de Dieu et sur les lèvres la mention de son nom. Ghazali parle des mérites de ceux qui se réunissent en vue du "dhikr". De nombreuses traditions (hadith) recommandent, en effet, cette pratique et en particulier la répétition des formules comme celles-ci: "Il n'y a de divinité qu'Allah". Elle est la meilleure de toutes, disent les auteurs : elle mène au Paradis, fait pardonner les péchés, compte pour un million de bonnes actions, efface autant de péchés, etc... La règle de la "confrérie religieuse" des Rah'maniya dit : "Qui récite 70.000 fois cette formule obtient la délivrance de l'enfer. De même qui la récite et en attribue le mérite à autrui obtient pour celui-ci la délivrance de l'enfer". Cette réversibilité des mérites, non admise dans l'Islam officiel, est néanmoins reçue dans la mentalité populaire influencée par le soufisme.

D'autres formules sont méritoires et très recommandées. Ainsi " Dieu est le plus grand" "Il n'est de force et de puissance qu'en Dieu", "Gloire à Dieu", "Louange à Dieu", etc...

Cette mention du nom se retrouve aussi bien en Islam, que chez les moines chrétiens orientaux et aux Indes. On sait que, pour le Sémite, le nom contient la présence même de la chose nommée, il la représente vraiment. Les mots produisent ce qu'ils signifient.

"Prononcer le nom donne en quelque sorte prise sur le nommé, garantit un certain mode de présence du nommé.

"... Non magie proprement dite, bien sûr, mais une valeur de signe efficace, ici vraiment sacramentelle, reconnue au seul nom divin de la "prière de Jésus", car "la puissance du nom est celle du Christ lui-même"<sup>5</sup>.

Il existe, ainsi, dans cette pratique, des rapprochements et certaines concordances entre les "climats" chrétien, musulman et bouddhiste. Il suffit de penser à certaines méthodes hindoues, à la "prière de Jésus" dans la spiritualité orientale, à la mystique juive, au "dhikr" musulman. Il n'est pas jusqu'à la troisième manière de prier de Saint Ignace «de Loyola, appelée par M. Louis Massignon "le-versellement du Pater", qui ne rappelle ces techniques d'invocation du nom divin.

On ne peut faire d'ailleurs ici qu'évoquer très brièvement ces questions qui se rapportent à la mystique<sup>6</sup>.

Cependant, la "conséquence sociale" du soufisme (ou "mystique musulmane) a été au Maghreb, par exemple, l'apparition des "confréries religieuses". Elles ne s'organisèrent, en fait, qu'après le XI<sup>e</sup> siècle et, actuellement, elles sont plutôt sur le chemin de la décadence : extravagances, charlatanisme, phénomènes pathologiques des exercices dans certaines confréries, etc... n'ont pas peu contribué à la méfiance, au mépris et à l'hostilité des élites musulmanes et de l'Association des Oulémas envers elles et envers tout "maraboutisme" et "mysticisme".

Il faudrait s'étendre longuement sur ce sujet, car les confréries ont joué - et jouent même encore selon les régions - un rôle important dans la mentalité religieuse des gens du peuple des campagnes. Cependant, pour l'instant, il suffit de savoir que la "confrérie" (tarîqa, pluriel tourouq) est une "voie" dont il faut parcourir les étapes jusqu'à l'intuition immédiate de l'Unique Réalité, Dieu. A l'intérieur de l'organisation, on distingue le cheikh (l'ancien, le chef), les membres (les "frères" ik-houâne), les représentants locaux du chef (mouqaddam). Au point de vue de l'ascèse et de la piété, les confréries sont connues par leurs "séances" (h'adhra) ou leurs "cercles" (h'alqa).

<sup>5</sup> Louis Gardet, Ibid. p. 652

<sup>6</sup> On pourra se reporter à l'étude excellente, mais technique, de Louis Gardet dans la Revue Thomiste de 1952, n° 3, et 1953, n° 1, de même qu'aux ouvrages du même auteur qui font autorité sur ces questions: "Expériences mystiques en terres non-chrétiennes" (Alsacia, Paris 1953) et "Thèmes et textes mystiques - Recherche de critères en mystique comparée" (Alsacia, Paris, 1958).

La pratique du "dhikr" des confréries a précisément lieu au cours de ces séances où les attitudes de tous sont prescrites, de même, que le rituel des exercices. Toute une technique du "dhikr" est ainsi prévue, qui va de la simple répétition des formules jusqu'à des méthodes tenant de l'hypnose et de l'exhibition pathologique. On dira des centaines de milliers et des dizaines de milliers de fois un des quatre vingt dix neuf noms de Dieu ou la formule de la chahada : "La ilaha illa Allah" (Il n'y a de divinité qu'Allah) ou simplement : "Allah", "Houa" (Lui). Au paroxysme de "l'état" extatique, dans l'excitation cadencée et rythmée de tout l'être, la respiration haletante, le "frère" a comme l'impression d'être anéanti (fanâ) en prononçant dans un souffle précipité "Houa ! Houa !". Il est bien difficile dans la décadence actuelle de certaines confréries de faire la part du pathologique et du normal, d'autant plus que les touristes, avides de pittoresque, et ensuite, les ethnologues-cinéastes, à l'affût de l'anormal et du sensationnel, ont parfois contribué à faire fleurir ou à maintenir des exhibitions qui n'avaient plus rien à voir avec le soufisme.

Le "dhikr" peut être, selon deux traditions, soit solitaire, soit collectif. . Parlant du but de cette méthode, Ghazali dit qu'il n'en existe pas d'autre que d'être près de Dieu et de s'élever, par elle, à la réunion avec Lui. Il s'agit de "renoncer au monde pour mener une vie ascétique, en s'affranchissant de ses liens, en vidant (le) cœur des préoccupations terrestres, et en s'approchant de Dieu Très Haut par la parfaite application spirituelle".

"En climat monothéiste, écrit Louis Gardet, le but explicite est vraiment la "prière continuelle", un hommage continu à Celui que mentionne le dhikr, et le désir que le souvenir du mentionné seul s'empare du cœur de l'orant. Il y faut une volonté délibérée se portant en ce sens (l' "intention du cœur") et une préparation lointaine de jeûne, de veille, d'ascèse. Mais ce qui reste premier ne l'oublions pas, c'est la répétition de la formule, et la captation, de la pensée d'abord, puis du "cœur", puis de "l'intime", par le signifié de la formule"<sup>7</sup>.

Rappelons seulement ce que nous avons déjà dit en parlant de la "mystique musulmane" : Il n'y a pas de technique naturelle pour participer à la vie d'amour de Dieu, telle que cette expérience des profondeurs de Dieu est décrite en mystique surnaturelle. Seul l'ordre de la grâce sanctifiante (et les dons du Saint Esprit) peut permettre cette expérience, qui n'est pas du même ordre<sup>8</sup>.

Le "chapelet" musulman se dit, en arabe, "tasbih" ou encore "soubh'at". Le terme vient de la racine SBH' (louer). On trouve en effet, en marge de la prière rituelle des eulogies surrogatoires comme "soubhân Allah" (louange à Dieu). Le chapelet n'est en somme qu'un instrument qui sert à compter les eulogies.

Les perles du chapelet sont partagées en trois groupes (trois fois trente trois) et on en compte ainsi 99 (ou 100) sur lesquelles le priant prononce les 99 noms d'Allah. Une perle plus longue en bas sert de poignée.

Son origine serait peut-être à chercher aux Indes<sup>9</sup>. Il est, en tous cas, répandu partout depuis le XV<sup>e</sup> siècle

Les "frères" d'une confrérie prononcent sur lui, outre les noms divins, le "dhikr" de la confrérie. En Afrique occidentale, on rencontre un chapelet spécial "à onze grains", c'est-à-dire que, tous les onze grains, doit se répéter une formule donnée. Ce chapelet vient d'un réformiste de la confrérie des Tidjaniya.

N'oublions pas quand nous parlons de l'Islam (et cela ne vaut pas d'ailleurs seulement pour l'Islam) de distinguer entre la doctrine officielle et orthodoxe et les hommes nés en terre d'Islam.

Ce serait certes une erreur de présenter tous les musulmans comme des soufis, des "mystiques". Nous avons déjà dit, au contraire, que l'on constatait bien souvent un ritualisme et un formalisme qui tiennent à la trop grande importance donnée par l'enseignement officiel à l'accomplissement extérieur de la Loi. Comme l'écrit le Père Abd el Jalil "la vie religieuse en devient mécanique, timorée, formalisée tout en gardant beaucoup de dignité et de solennité".

---

<sup>7</sup> Ibid 1953, n° 1, p. 202-203

<sup>8</sup> Cf. Comprendre, série saumon, sur la "mystique musulmane" déjà cité.

<sup>9</sup> Voir Goldziher "Le rosaire dans l'Islam" dans la Revue d'Histoire des Religions, 1890, vol. 21, p. 295.

Si certains se tranquilisent en pensant que "la foi seule sauve", combien d'autres par contre éprouvent une certaine inquiétude instinctive de l'âme et veulent se dégager du ritualisme pour recourir, d'une façon vitale, à Dieu, pour le supplier et élever leur cœur vers Lui. Le souvenir des fautes commises et des défaillances morales travaille ces âmes droites et sincères et les font s'adresser humblement à Dieu pour solliciter le pardon et la miséricorde. Aux prières de demande, elles ajoutent les œuvres surérogatoires : aumônes, jeûnes, sacrifices.

Dieu n'abandonne personne. Ces âmes droites, foncièrement honnêtes, sont aidées par Dieu qui donne à chacun la grâce nécessaire pour vivre le plus fidèlement possible sous son regard et marcher en sa présence.

Le souvenir incessant de Dieu et la "mention" de son nom sont certes propres à élever l'âme. Par contre, en tant que "méthode de prière", le "dhikr" comporte, dans l'esprit de ceux qui le pratiquent, une valeur "magico-sacramentelle". Or en tant que technique même de prière, ce ne peut être qu'une préparation naturelle et inefficace à une vie religieuse plus intense. Comme l'écrit Louis Gardet : "Ce n'est point la répétition de la formule qui déclenche, ni même qui appelle de soi la grâce divine" (de la vie mystique). Même en "climat" chrétien :

"Si un dévôt de la "prière de Jésus", dit le même auteur, atteint aux plus hautes cimes de la charité théologale, ce ne sera point par un effet direct de sa "prière", mais en raison de sa ré pondance à la grâce gratuite de Dieu"... L'exercice, même poussé, de la "prière de Jésus" ou du "dhikr", ne prouve de soi ni l'existence ni la non-existence de l'état de grâce, ni l'existence, ni la non existence concomitante de touches (d'oraison infuse) ou d'un état de mystique surnaturelle"<sup>10</sup>

Enfin, on reste parfois rêveur devant des musulmans égrenant le chapelet presque machinalement tout en conversant ou en s'occupant d'autre chose. Un musulman donnait comme réponse à cet étonnement que le seul mouvement des doigts sur le chapelet était déjà une louange de Dieu, de même que les cloches des églises, disait-il, sonnent à la louange de Dieu, bien qu'elles ne fassent que du bruit.

Quoi qu'il en soit, n'oublions pas qu'il existe en terre musulmane des âmes sincères et animées de salutaires intentions, qui recherchent Dieu, le prient et le louent selon les lumières qu'elles ont reçues, selon aussi la droiture de la conscience aidée par la grâce divine.

## Textes

### PRIERE D'UNE FEMME KABYLE

Voici la prière qu'une femme kabyle<sup>11</sup>, personne au cœur très bon et à l'âme droite, adresse chaque jour au Seigneur à la suite de la prière rituelle. A la "çalat", les femmes pieuses ajoutent, en effet, une sorte de litanie faite de souhaits et d'invocations. Se contenter de la prière rituelle, disent-elles, c'est faire comme le coq qui chante, mais qui ne prie pas. On peut reconnaître en cela comme un besoin de se dégager du pur formalisme rituel.

Ces invocations n'en sont pas moins ordinairement des formules de style ancien, stéréotypées et d'une belle facture linguistique. Celle qui prie y voit certainement une véritable élévation de son cœur vers Dieu.

A la fin de la prière rituelle, elle reste agenouillée, assise sur ses talons et, les paumes ouvertes, élevées à la hauteur de la poitrine elle formule ses intentions et, en disant "O mon Dieu", le regard levé vers le ciel, sa voix se fait suppliante :

"O mon Dieu, pardon ! Que notre vie ici-bas vous soit soumise et que notre

---

<sup>10</sup> Ibid. 1953, n° 1, p. 199 et 201

<sup>11</sup> Cette femme kabyle est de la catégorie des "vieilles" (60 ans) et a vécu en dehors de toute influence chrétienne. La prière rapportée ici est musulmane par quantité de formules et par la mentalité, mais elle n'en est pas moins une élévation réelle de l'âme vers Dieu.

éternité soit votre miséricorde !

O Mon Dieu, pardonnez-moi si j'ai glissé, trébuché et quitté votre chemin, si je n'ai pas été exacte dans mes prières, si j'ai médité, si j'ai dit du mal de mes proches ou si je leur ai fait du tort, si j'ai été égoïste, si j'ai volé, si j'ai menti.

O Mon Dieu, exaucez ma prière, remettez-moi mes manquements ; venez à mon aide dans les épreuves de la vie, assurez-moi une heureuse vieillesse...

Amin ! Louange à Dieu, le Maître des Mondes !

(En disant AMIN elle ramène ses mains vers elle, et, quelquefois, elle baise le bout de ses doigts).

"Pour les saints, pour tous les saints du Levant et du Couchant, pour tous ceux qui nous voient et ceux qui nous sont invisibles :

Dieu fasse briller leur lumière d'un grand éclat

Dieu leur donne la puissance

Qu'ils ne nous frappent pas ! Qu'ils ne nous regardent pas en colère.

Que nous ayons confiance en eux

Que nous mettions notre pied dans leur chaussure (= qu'ils veuillent tout ce que nous voulons... )

Qu'ils s'empressent d'accourir à notre appel

Que nous ayons part à tout le bien qu'ils peuvent donner

Amin ! Louange à Dieu, le Maître des Mondes

"Pour mes enfants :

O mon Dieu, étendez sur eux le pan de votre manteau

Où qu'ils aillent, que vous alliez avec eux, et veillez sur eux

Que leurs paroles aient du sens, leurs entreprises, du succès

Qu'ils ne connaissent pas de moments difficiles

Que vous leur prépariez le nécessaire avant qu'ils soient dans le besoin

Préservez-les du mauvais oeil et de la malédiction

O mon Dieu, mon sein leur pardonne toute la peine que j'ai eue à les élever.

(Souhaits spéciaux pour les filles)

A mon Dieu, faites-les belles, de bonne mine et d'aspect sympathique

O mon Dieu, menez-les dans la Bonne Voie (= celle du Coran)

O mon Dieu, que votre protection soit sur elles, même en dehors de tout danger.

Amin ! Louange à Dieu, le Maître des Mondes !

"Pour le peuple (du Prophète) du Levant au Couchant !

Qui a faim, que Dieu le rassasie

Qui est nu, que Dieu l'habillement

Que Dieu brise la mesure trop chère (= contre la vie chère)

Que Dieu éteigne le feu qui a pris (= contre la discorde)

Que Dieu pourvoie en suffisance aux besoins de chacun

Que Dieu donne aux musulmans d'être préservés (de tout mal)

Que Dieu vienne au secours de tous

Amin ! Louange à Dieu, le Maître des Mondes !

"Pour nos ancêtres :

Que Dieu leur pardonne

Que Dieu leur fasse miséricorde

Que Dieu les mette parmi ceux qui ont été "soumis" (à Dieu = musulmans)

Qu'ils jouissent de sa miséricorde

Qu'ils soient de ceux qui connaissent la "chahada" et sont dans le bonheur (= musulmans)

Dieu fasse qu'ils soient tout près de Notre Seigneur Mohammed

Dieu fasse qu'ils se soient souvenus de la profession de foi (= la chahada)

Amin ! Louange à Dieu, le Maître des Mondes !

"Pour nous les Vivants :

O mon Dieu, assurez notre vie ici-bas et là haut  
Que Dieu nous fasse miséricorde  
mon Dieu, pardonnez-nous en ce monde et en l'autre  
mon Dieu, faites que nous soyons des Croyants (= des musulmans)  
C'est vous qui creusez les rigoles du bien (= abondance, bonheur)  
Préservez-nous des infidèles ("dhalimîn", les égarés, ceux qui sont dans l'erreur)  
Qui nous aide, aidez-le ! Qui nous fait du mal, faites-lui en.  
O mon Dieu, faites-nous mourir d'une mort honorable

Avec le "dhikr" (= souvenir et prière) que "Il n'y a de Divinité qu'Allah et Mohammed est son Prophète" (= la "chahada").

## **PRIERE AU COMMENCEMENT DE LA REUNION DANS UN VILLAGE KABYLE**

(cf. la Revue IBLA (Tunis) 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trim. 1948 "Une assemblée de village en pays kabyle" p. 283-299).

A l'appel du crieur, tous se rendent à la réunion ("aberrah"). Sur un mot de l'amine (le président élu du village), les marabouts débutent sur une série de souhaits, une "fatsiha".

L'amine - Marabout, la fatsiha

Les marabouts - Invoquons Dieu !

" Que Dieu nous donne de parler selon la justice  
Que sur notre langue Dieu fasse passer d'abord le miel  
Que Dieu nous mesure la sagesse aussi largement qu'il fit pour Abraham, l'Ami fidèle.  
Que Dieu rende nos langues éloquentes  
Qu'en nos intelligences Dieu fasse briller sa lumière  
Que Dieu expulse le démon de nos cœurs  
Que Dieu mette en nos cœurs la modération et l'indulgence  
Que Dieu greffe (en nos cœurs) la bonté  
Que Dieu nous préserve du regard envieux et de la malédiction  
Que Dieu nous préserve, en le brisant, du regard malfaisant  
Que Dieu nous entoure d'un voile protecteur  
Que Dieu soude nos liens comme la soudure de l'argent que le plomb ni alliage ne pénètre  
Qu'avec l'aide de Dieu les vieilles générations soient dépassées par les nouvelles, comme se dépassent les pattes du chameau  
Que Dieu nous rende comme des flambeaux éclairant les autres sans avoir besoin de leur lumière.  
Que Dieu fasse nos derniers jours heureux  
Que dans tout ce que nous faisons, Dieu nous garde de la négligence ; dans tout ce que nous entreprenons, il nous assure le succès  
Que Dieu nous fasse voir nos vrais intérêts avant qu'il ne soit trop tard  
Dieu éloigne de nous infortunes, fléaux, adversité et tout mal".

La prière continue par des souhaits pour le village, à tous les saints de l'Occident à l'Orient, pour l'homme béni de Dieu, pour les absents, en faveur des parents et pour le Jour Dernier.

Après la fatsiha, tous les assistants font le geste de se pénétrer de la baraka (bénédictio) en repliant leurs mains sur la poitrine en disant :

"Amin ! Gloire à Dieu, Seigneur des Mondes : ô Prophète, à toi de donner l'achèvement !".

## **PRIERE D'UN SOUFI**

La prière qui suit est extraite du "Commentaire du Livre des Etapes" par Mahmoud al-Firkâwi (fin du 14<sup>ème</sup> siècle). Ce "Livre des Etapes" lui-même ("Manâzil") est l'œuvre d'un mystique,

Abdallah Harawi Ansari, né en Perse au XI<sup>e</sup> siècle. L'étude de ce soufi est poursuivie actuellement par le R. P. de Beaucueil O. P. de même que la très belle traduction de cette prière d'Ansari (cf. G. C. Anawati "Deux inédits de mystique et de théologie musulmane" dans IBLA, n° 63, 3<sup>ème</sup> trim. 1953")

Nous ne pouvons malheureusement donner que quelques passages de cette admirable prière:

"Mon Dieu, ne sème dans nos cœurs que la graine de Ton amitié ; ne reproduis sur nos corps et nos âmes que les traits de Ta miséricorde et de Tes libéralités ; et sur nos champs ne fais pleuvoir que la rosée de Ta pitié ! O mon Roi, nous avons fui ; Tu nous as appelés, nous avons frémi ; au banquet de l'espoir Tu nous a convié !

"Mon Dieu, la honte a recouvert de poussière notre front ; le remords a rempli notre cœur d'affliction ; nous en avons les joues blêmes, tant le péché nous met dans la confusion ! Mon Dieu, si nous n'avons pas sû être de Tes amis, nous n'avons pas été non plus Tes ennemis ! Bien que nous ayons persévéré dans le péché, nous n'en avons pas moins confessé l'unicité de Ta Majesté ! Mon Dieu, dans la tête, c'est l'ivresse de Toi que nous avons ; dans le cœur, ce sont Tes secrets que nous possédons ; et c'est à Toi que notre langue demande Pardon ! Mon Dieu si je parle, ce sont Tes louanges que je dis ; si je cherche, c'est Ta connaissance que je poursuis ! Mon Dieu ne sape pas le fondement de notre croyance, ne laisse pas sans eau le jardin de notre espérance ; et par le péché n'humilie pas notre prestance ! Mon Dieu, ne répands pas sur nos têtes la poussière de la confusion ; dans la geôle de Tes épreuves ne nous mets pas en prison

"Mon Dieu, donne-nous la sagesse, afin que nous ne sortions pas du chemin ; prends-nous par la main, car nous n'avons rien entre les mains ; accueille-nous, car en fait de refuge nous ne possédons rien. Mon Dieu, passe outre à ce que nous avons mal agi ; fais-nous justice, car nous en sommes tout marris ! Mon Dieu, ne dis pas : "qu'avez-vous réalisé ?", car nous serions désespérés ; ne dis pas : "qu'avez vous apporté", car nous serions disgraciés. Mon Dieu, donne-nous Ton aide, afin qu'en religion nous soyons confirmés ; donne-nous l'au-delà, afin que d'ici-bas nous ayons la nausée : veille sur nous afin que nous ne soyons pas accablés ; dans la Voie, maintiens-nous, afin que nous ne soyons pas fourvoyés. Mon Dieu, enseigne-nous, afin que nous ne demeurions pas dans l'obscurité ; instruis-nous, afin que nous connaissions les bienséances de Tes décrets ; donne-nous Ton aide, afin que nous ne restions pas dans le désert de la cupidité ; Toi, cajole-nous, puisque les autres ne peuvent le faire".



S. M. A. Comprendre 20, rue du Printemps PARIS C. C. P. : 15 263 74
--